



CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du 20 avril 2023

COMPTE-RENDU

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Bernard CROS	Rep	Hanane BOUTENBAT	P	VACANT	
Brigitte FELIX	P	Margaux COUTHERUT	P	VACANT	
Jean-Louis FOURNEL		Marie-Nadia KARSKY	P	VACANT	
Pascale THIBAUDEAU	P	Claire LAGUIAN	P	VACANT	
		Benoit LECLERQ	P	VACANT	
		Paul MURAILLE	P	VACANT	
		Erwan PEPIOT	Rep		
		Darine SAIDI	P		
		Gerhard SCHMEZER	P		
		Diego VECCHIO	P		
Usagers titulaires		Usagers suppléants		Collège BIATOSS	
Samir AIT HAMOU	Rep	Yassine AKLI	P	Argan GROSSVAK	P
Kinda AIT YOUCEF	P	Mélissa SADI		Céline LECOMTE	P
Ferhat AKKOU	ABS	Thomas BERNIER		Monica NEUMAYER	P
Alice FIGUEREDO	P	Léa DUCOURNAU	P	Laurent RARCHAERT	P
Thibault GORDIEN	P	Gabriel KRAKOVITCH	P		
Lydia HAMDAOUI	P	Henia SADI			
Membres de droit					
Brice CHAMOULEAU (directeur)	P	Floriane ROLLAND (RAF)	P	Catherine RENAUT (RAF)	P

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Argan Grossvak

Ordre du Jour :

1. Présentation des nouveaux membres du conseil.
 - Invitation : accueil du Directeur de la bibliothèque Universitaire, M. Christophe Pion
2. Approbation du procès-verbal du conseil du 23 février 2023
3. Informations générales
4. Vote sur la nouvelle version de la convention avec le département de Romance Languages de l'université de Cornell
5. Demande de modification de structure de diplôme, présentée par la formation des Mondes Arabes
6. Projet Voltaire : usage des licences de l'UFR pour 2023-2024
7. Calendrier universitaire des formations rentrée 2023-2024
8. Questions diverses

Début de séance : 9h30

1. Présentation des nouveaux membres

Nous débutons ce conseil par une rapide présentation des nouveaux membres élus au conseil d'UFR.

Nous recevons Monsieur Christophe Pion (directeur de la bibliothèque) et Madame Anne-Cécile Grandmougin (directrice Adjointe) afin de développer des projets en commun autour des langues.

L'un des projets serait de développer la coopération entre la bibliothèque et le Centre de Langues via la contribution de Monsieur Gherard Schmezer (MCF DEPA et chargé de mission développement et valorisation des langues dans l'université).

Depuis deux ans, la politique des langues à la bibliothèque à évolué pour devenir un bien commun à tous et a connu un regain d'intérêt. Il y a depuis janvier un intervenant permanent linguiste. Plusieurs événements sont également organisés :

- La semaine des langues maternelles en février 2023
- La semaine des langues vivantes en mars 2023
- Le café – langues, organisé en diverses occasions, notamment en avril 2023 (animé par des étudiants étrangers)

Ces événements ont connu un grand succès.

La bibliothèque travaille également sur le développement de « Arte Campus ». ARTE Campus propose plus de 2000 vidéos pour l'enseignement supérieur et la formation des adultes, en français, allemand, anglais, espagnol et italien.

Les équipes de la bibliothèque universitaire souhaitent prolonger leur coopération avec les UFRs afin de développer leurs projets.

Un Learning Center verra le jour en 2027 avec une surface supplémentaire de 1000 m² ce qui permettra d'avoir un espace supplémentaire dédié au développement des langues et un espace dédié à l'autoformation.

Un projet pédagogique, avec les archives nationales, de traduction de pages Wikipédia sur « les villes du 93 » pourrait voir le jour en coopération avec l'UFR, si les équipes pédagogiques le souhaitent.

Brice Chamouleau, Directeur de l'UFR, évoque la possibilité d'une collaboration pour les étudiants de notre UFR suivant les cours de remédiation notamment via les plateformes d'autoformation en langues étrangères, en intégrant dans certains EC des modalités d'accompagnement dans l'autoformation.

2. Approbation du procès-verbal du conseil du 23 février 2023

Le procès-verbal est adopté avec 23 voix pour et deux abstentions.

3. Informations générales

- Brice Chamouveau nous informe que Mesdames Cristina Climaco (enseignante de portugais) et Stéphanie Buchenau (enseignante d'allemand) ont obtenu une délégation CNRS pour 2023-2024. Il conviendra d'en tenir compte dans l'établissement des services et dans le remplacement de certaines responsabilités.
- Le déficit budgétaire prévisible l'an prochain pour l'université est inquiétant. Les deux demandes d'ATER en russe et en espagnol ont été refusées par le CAC.
- Le Festival des langues a été une vraie réussite collective malgré les contraintes liées aux grèves et à l'organisation tardive. Un remerciement est adressé aux étudiants et aux enseignants pour leur participation. Le directeur souhaite développer l'enseignement des langues par les arts. Il est évoqué le besoin de réfléchir à l'insertion du prochain festival au calendrier universitaire 2023/2024.
- Un travail de communication sera nécessaire pour les éditions futures, les étudiant.e.s pourraient y être impliqués tôt dans l'année universitaire, sans attendre le début du S2.
- L'Assemblée générale des licences, faute de pouvoir convenir d'une date permettant au plus grand nombre d'y assister, sera fixée pendant les semaines de pré-rentrée.
- Un point portant sur les cordées de la réussite est développé en séance. Un partenariat avec les collèges et les lycées est en préparation afin de favoriser le recrutement des futurs étudiants fortement motivés par les formations de l'UFR. Ce dossier sera particulièrement suivi par Floriane Rolland (la responsable administrative et financière de l'UFR) et par Paola Bertilotti (enseignante au département d'italien).
- Le conseil d'UFR nouvellement constitué aura deux mois pour désigner les personnalités extérieures qui siègeront aux séances. L'objectif est de proposer des conseillers dans des domaines qui permettraient de valoriser le rayonnement culturel et scientifique de l'UFR, de développer des liens avec les collèges et lycées, de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

Dans ce contexte, plusieurs propositions sont avancées :

- Plaine de commune (réseau des médiathèques)
- Lycée internationale Balzac ou le lycée géant de Chelles
- Les institutions culturelles Ramon Llull (catalan) ou Camoes (portugais)
- Via le directeur des affaires culturelles de la ville de Saint-Denis, des institutions territoriales culturelles
- Le conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- La chambre de commerces et d'industries (CCI) de Seine-Saint-Denis

Toutes autres propositions sont attendues avant le prochain conseil d'UFR.

Nous abordons à présent la partie scolarité et le retour sur la dernière réunion de la CFVU. Il est demandé d'adapter le plus possible les examens et d'avoir recours le plus possible à la notation. Une communication accrue entre les enseignants est attendue car c'est une grande période de stress pour les étudiants après ce semestre compliqué.

Le calendrier universitaire 2023-2024 voté par les instances prévoit le début des cours au semestre 1 le 25 septembre 2023. Une remontée des emplois du temps du semestre 1 est attendu pour le 15 juin 2023.

Nous rappelons qu'il est indispensable d'occuper sur le planning le créneau horaire 18h – 21h.

4. Vote sur la nouvelle version de la convention avec le département de Romance Languages de l'université de Cornell

Après échanges et débats entre les conseillers, le projet de convention porté par Audrey Fogels (MCF au DEPA) entre le département de Romance Languages de l'université de Cornell et l'UFR Langues et Cultures Etrangères de l'université Paris 8 est voté à l'unanimité.

5. Demande de modification de structure de diplôme, présentée par la formation des Mondes Arabes

Après discussion les conseillers ont voté à l'unanimité les demandes de modification de structure de diplôme présentées par la formation des Mondes Arabes.

6. Projet Voltaire : usage des licences de l'UFR pour 2023-2024

L'UFR a pris un abonnement au projet voltaire pour les étudiants du LEA au prix de 5600 € pour une durée de trois ans. Actuellement, plus de 1000 licences restent inutilisées. Certains étudiants connaissent des difficultés d'accessibilités car la version mobile connaît des « bugs » et tous n'ont pas un ordinateur. D'autre part, la plateforme pose des problèmes pédagogiques, les étudiants manifestent diverses difficultés (volume horaire, manque d'accompagnement dans l'usage de la plateforme d'autoformation, non prise en compte de divers facteurs discriminants notamment). La question est posée à savoir : l'UFR souhaite-elle faire bénéficier des licences non utilisées à une autre UFR de l'université ou bien les responsables de nos formations souhaitent-ils utiliser le projet voltaire à destination de leurs étudiants ?

Les responsables de formation sont invités à faire parvenir leur décision de faire usage des licences l'an prochain à la direction de l'UFR pour le 10 mai.

7. Calendrier universitaire des formations rentrée 2023 - 2024

Ce point est remis à l'ordre du jour du prochain conseil d'UFR.

8. Questions diverses

Le prochain conseil d'UFR aura lieu le 1^{er} juin 2023.

Fin de séance 12h30